

Demandes de titres d'identité : des créneaux de rendez-vous supplémentaires



Demandes de titres d'identité : des créneaux de rendez-vous supplémentaires

Dans le cadre du renforcement des capacités de recueil des demandes de titres d'identité (cartes d'identité, passeports) voulu par l'Etat pour les communes dotées du matériel informatique nécessaire, la ville d'Auch propose depuis le 2 mai des créneaux de rendez-vous supplémentaires du lundi au jeudi de 17h à 19h et le vendredi de 9h à 12h.

Signataire du contrat « urgence titres – mairie engagée » de 2 mois avec la préfecture, la commune s'engage à accroître le nombre d'enregistrements de titres d'identité d'au moins 20 % sur la période du 1er mai au 30 juin, soit 1200 enregistrements contre 960 pour la période du 1er janvier au 28 février 2023.

Or, en cette période de forte demande avant les départs en vacances de l'été, les premiers chiffres sont encourageants puisque 138 demandes de titres ont d'ores et déjà été enregistrées entre le 2 et le 5 mai.

La mise en place de ces nouveaux créneaux, rendue possible grâce à l'engagement des agents du service Population, tous volontaires, se fait bien sûr au service des usagers, et notamment des Gersois qui en sont les premiers bénéficiaires.

L'objectif étant de réduire le temps d'attente - aujourd'hui ramené à moins d'un mois - pour obtenir un rendez-vous, à prendre directement sur le site www.mairie-auch.fr